

COD21003-10059_ Questions et réponses

Projet d'appui à la Gouvernance, l'Insertion et la Formation agricole et rurale dans la Tshopo (GIFT)

1. Comment avoir les annexes pour l'appel à propositions tel qu'indiqué dans les lignes directrices ?

Consulter la liste des annexes à fournir lors de la soumission des notes conceptuelles au point 2.2.1 « Contenu de la note conceptuelle » des lignes directrices (pg 10) disponible [ici](#).

Les 3 premiers annexes sont des documents du demandeur alors que le 4^{ème} « la fiche d'entité légale » est à [télécharger ici](#), compléter et dûment signer

2. Est-ce que ce sont les membres des communautés locales, des agriculteurs issus des communautés qui bénéficient également de formation de la part des Instituts des Techniques Agricoles (ITA) ? Sont-ils des bénéficiaires à prendre en compte pour le lot1 ?

Oui, ils sont aussi bénéficiaires.

Leur éventuelle prise en compte est liée au resultat2 du lot 1 qui se traduit par une mise en application de la vulgarisation auprès des communautés. Par conséquent, la cible de ces vulgarisations pourra être aussi pris en compte comme indicateur du savoir-faire des apprenants.

3. Etant donné que la période de l'action doit se situer entre 20 et 24 mois et qu'il faut prendre en compte 3 mois de clôture, est-ce que la période visée pour le début d'activités serait à partir de début 2024 ?

L'idéal serait que l'action puisse démarrer en 2023, au plus tard en septembre, période de la rentrée scolaire.

4. Vu que les actions éligibles portent sur l'accompagnement en préincubation/ incubation des jeunes qui ont terminé la formation, s'il y a un problème de savoir être, de compétences chez les jeunes qui ne favorisent pas l'insertion à l'emploi, est-ce que des activités de formations humaines intégrées aux formations au sein des ITA peuvent être éligibles ?

Tout à fait. Les termes incubation /préincubation sont très utilisés dans les interventions belges, ce vocabulaire peut changer selon les acteurs mais garde le même objectif qui est d'améliorer les capacités, les compétences des jeunes pour qu'ils soient mieux intégrés dans le monde professionnel. Cet appel à propositions fait référence au fait de les préparer avant qu'ils obtiennent leur diplôme, tout en suivant le cursus scolaire normal, afin qu'ils puissent accéder aux emplois. Il s'agit de les accompagner afin qu'ils aient déjà des projets en tête, qu'ils commencent à les formuler et les montent pendant leur dernière année de scolarité.